



Syndicat National des Transports Urbains

S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

SECTION SEMITAN

Monsieur BOESWILLWALD
Directeur de la SEMITAN

Nantes, le 30 novembre 2016

Objet : Notification de l'émergence d'une situation conflictuelle

Monsieur le Directeur,

La section syndicale du SNTU – CFDT, conformément à la loi du 21 août 2007 relative au dialogue social, à la prévention des conflits et à la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs ainsi qu'à l'accord de branche du 03 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs qui imposent la mise en œuvre d'un processus de négociation préalable à tout dépôt de préavis de grève, vous notifie qu'elle envisage le dépôt d'un préavis de grève pour les motifs suivants :

- Optimisation exagérée des temps de parcours.
- Temps de régulation et de récupération physiologique de plus en plus réduits ou inexistants.
- Coupures trop optimisées amenant à garer des véhicules (ex : service de nuit).
- Conflits de plus en plus accentués et fréquents avec la clientèle dûs aux retards.
- Taux d'absentéisme en forte augmentation.
- Jours de congés non accordés, car effectif réduit.
- Fortes contraintes d'exploitation pesant sur les agents de maîtrises (RCS/RDL/régulateurs,...) engendrant de mauvaises relations avec les conducteurs/conductrices.
- Moyens humains (disponibles, DSR, maîtrises,..) insuffisants par rapport à la taille de l'entreprise.

Souhaitant vous rencontrer dans les trois jours à compter de la réception de cette notification afin de définir les modalités du processus de négociation préalable.

Dans l'attente veuillez accepter, monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Le Délégué Syndical
Gabriel MAGNER